

Association C du Vent
Dourguelen
29380 Bannalec
☎ : 06.78.58.59
contact@cduvent.org

Mr le Maire
Mairie de Bannalec
1 Place Charles de Gaulle
29380 Bannalec

Bannalec, le 15 juillet 2008

Objet : *Enquête publique pour 8 éoliennes
sur la Commune de Bannalec*

Monsieur le Maire,

L'avis d'enquête publique sur la commune de Bannalec, consécutif à l'arrêté préfectoral N° 2008-1168 du 30 juin 2008, est contraire aux promesses tenues :

- le 16 mai 2008 lors de l'assemblée générale de notre association (reprises par la presse locale).
- le 25 juin 2008 à la Cocopaq lors d'une réunion de travail du comité de suivi éolien présidé par Monsieur Marcel Jambou, Vice président à l'Environnement.

A savoir :

- l'organisation de réunions publiques préalables à un référendum.
 - l'organisation d'un référendum consultatif (Bannalec , Le Trévoux et Riec/Belon) suivant la proposition de loi du 17 avril 2008 du sénateur Marini.
 - Notre Association devait être reçue à un prochain conseil municipal, en présence de Monsieur Marcel Jambou, afin d'y exposer notre position à l'ensemble des conseillers. Cette démarche s'inscrit naturellement avant l'adoption de la charte de qualité de la Cocopaq et l'enquête publique.
 - La charte pour le développement éolien du territoire, pièce finale, et le cahier des charges du schéma éolien de la Cocopaq ne sont pas clôturés. Nous y avons travaillé lors de la dernière réunion du comité de suivi éolien, et il a bien été dit ce jour, que VSB Energies Nouvelles pour Bannalec, et Nass et Wind pour Scaër devront s'y conformer, ceci afin d'assurer la qualité des projets et de répondre aux craintes des riverains. (Problèmes de réception de la télévision, bruits des machines, etc...).
- Monsieur Patrick Le Nozahic Vice président sortant et Monsieur Marcel Jambou nouveau Vice président, nous l'on assuré.

Devant cette totale anticipation de l'enquête publique face aux impératifs sus-cités, nous vous demandons de tout mettre en œuvre auprès de la Préfecture pour son annulation et de contraindre VSB Energies Nouvelles à mettre en conformité son étude d'impact avec la future charte du schéma éolien de la Cocopaq.

Nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés de vos démarches.

Dans l'attente d'une réponse, je vous pris d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Philippe Fatras
Président C du vent

Copie à Monsieur Morvan président de la Cocopaq
Monsieur Jambou Vice président de l'Environnement